

Sorl'Info

Bulletin municipal de Saint-Sorlin de Morestel
Décembre 2020

Chers Saint-Sorlinoises, Chers Saint-Sorlinois,

Qu'il est donc long ce feuilleton « covid ». Les réalisateurs ne semblent pas faire preuve de grande originalité et l'épisode 2 ressemble beaucoup au 1^{er}. Changeons donc de chaîne, et regardons les autres programmes. Bien qu'un peu impacté ils sont cependant plus diversifiants.

Tout d'abord, si vous venez sur la place de la mairie, selon qu'il fait jour ou nuit, vous verrez deux décors différents, que nous devons à Saint-Sorlin en Fête. De jour les décorations pour la plupart en matériaux naturels ou de récupération vous donneront des idées pour vos propres habitations.

De nuit, les lumières du grand sapin émerveillent les yeux et réchauffent les cœurs.

Cette année, je suis désolée de ne pouvoir vous présenter les vœux de la municipalité de vive voix. Les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'organiser la traditionnelle cérémonie.

Pas non plus de galette, ni de vin chaud... Cependant, le 3 janvier l'Amicale des Sapeurs Pompiers nous fait l'honneur d'une permanence sur la place de la mairie, de 10 h à 12 h. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pourrez leur apporter vos dons et les rencontrer. N'oublions pas que nul ne peut dire qu'il n'aura pas un jour besoin des pompiers.

Mes adjoints et moi-même serons présents à leur côté, en signe de solidarité. Ce sera aussi l'occasion de vous rencontrer et nous serons très heureux d'échanger avec vous, en toute simplicité.

Dés début janvier, un Sorl'info spécial « vœux de la municipalité » sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Même s'il est nécessaire de respecter les règles sanitaires, j'espère que cette fin d'année vous sera douce, et que vous pourrez profiter pleinement de tous ceux qui vous sont chers.

Nicole Genin

ÉCHO DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE

- Suite au départ de notre employée technique communale qui était en CDD et exerçait sa fonction dans une convention de mutualisation sur deux communes, le recrutement d'un nouvel agent à mi-temps a été acté.

- Le Maire sollicitera un soutien financier au Conseil Départemental de L'Isère pour la réalisation des actions sur le Petit Site Naturel de la zone humide du Valencey, afin de prétendre à un pourcentage de remboursement sur tous les frais engagés pour les actions qui seront faites en 2021/

- Suite aux travaux exécutés au carrefour Chemin du gros châtaignier / Chemin de Penon / Chemin de la Croix / Chemin de Grand Vent, pour dévier les eaux pluviales qui inondaient des habitations, le Maire est autorisé à prendre un arrêté pour passer en « zone 30 » un périmètre de 50 m autour du carrefour. Et un autre pour apposer un panneau "STOP" au bout du Chemin de Grand vent, au niveau de la nouvelle rigole. D'autres panneaux liés à ces changements seront ajoutés sur chaque voie.

- Le Maire est également autorisé à prendre un arrêté afin de permettre la circulation sur la route de l'église, des cyclistes à contresens, entre le panneau de sens interdit au niveau de l'entrée du cimetière et l'école, puis relayé par un panneau pied à terre de l'école à la place du 8 mai 1945. La

circulation sera autorisée sur la bande piétonne le long du cimetière. Une signalisation « cyclistes à contresens » est prévue au niveau de l'église.

- La situation financière est saine. Les recettes peuvent palier aux dépenses en cette fin d'année.

- Une présentation du nouveau site Internet a été faite en avant première. L'adresse sera la même et il sera actif courant janvier.

- Les collecteurs de tri près du cimetière sont souvent pleins. Pour palier à ce souci, diverses solutions vont être étudiées. Certaines incivilités ont été constatées, par des dépôts sauvages de sacs poubelles, au pied des collecteurs. Pour rappel : Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. Ne pas oublier que ces mauvaises pratiques sont passibles pour le contrevenant d'une amende pouvant être très sévère.

- Suite à la réunion du syndicat des eaux du 12 décembre dernier, il en ressort que :

- Il y aura à l'avenir un programme de contrôle des assainissements non collectifs.
- Il a été décidé de prévoir des travaux d'augmentation de 600 m3 sur le réservoir du Suppey.
- Les tarifications se feront sur 2 points : l'eau potable et l'assainissement collectif pour ceux qui y sont reliés et comprendront les montants suivants :
 1. L'abonnement annuel : de 82.99€ pour l'eau et de 111.22€ pour l'assainissement.
 2. Le prix au m3 consommé : d'environ 1.28€ pour l'eau et 2.27€ pour l'assainissement.
 3. Et s'ajoutera le forfait et la cotisation de l'agence de l'eau à raison de 0,16€ par m3 pour l'eau et de 0,16€ par m3 pour l'assainissement.

Le dossier détaillé du syndicat des eaux est à la disposition du public à la mairie.

Un compte-rendu de ce conseil municipal plus détaillé est affiché sous le préau, place de la Mairie.

Colis de Noël



Le traditionnel repas qui réunissait habituellement les aînés de la commune ne peut pas avoir lieu cette année, en raison de la crise sanitaire. Les membres du Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S. ont donc rendu visite aux habitants de plus de 70 ans du village afin de remettre à chacun un panier garni offert par la municipalité.

A noter que les enfants de l'école maternelle Maryse Budin, de Saint Sorlin de Morestel, ont glissé dans chaque colis une

jolie carte fabriquée avec leurs petites

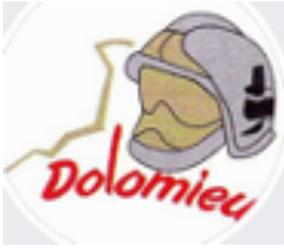
mains et leur grand cœur. En contre partie, les papys et mamies sont invités à écrire aux enfants un souvenir de leur propre enfance. Espérons que ce lien intergénérationnel égayera pour les bénéficiaires cette fin d'année 2020 difficile.



Communiqué de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Dolomieu

« L'année 2020 aura été marquée par de nombreuses difficultés, pour nous tous. Nous savons ô combien, certains d'entre vous, Saint-Sorlinois, ont été touchés par l'épidémie et son contexte.

Pour contrer cela, nous aurions aimé vous apporter en cette fin d'année, par une visite sympathique, nos traditionnels calendriers.



Mais la sécurité nécessaire a eu raison de notre volonté de venir vous voir, chez vous. Une visite qui nous tient pourtant particulièrement à cœur dans votre village.

Néanmoins, nous vous informons que nous allons déposer votre calendrier dans votre boîte aux lettres, entre le 19 et le 31 décembre.

Nous aimerions souligner la participation du garage Automobile LC et nous le remercions pour son accueil et l'entrain dont il a fait preuve pour notre projet de calendrier 2021. Ce partenariat avec un acteur de la vie du village est gage de l'attachement que nous avons avec Saint-Sorlin-de-Morestel et ses habitants.

Maintenant, si vous souhaitez et pouvez faire un don à notre association, pour pourrez suivre les instructions que vous recevrez avec le calendrier.

Enfin, car nous souhaitons continuer d'entretenir nos liens d'amitiés, vous pourrez nous rencontrer dans le respect des gestes barrière, le dimanche 3 janvier de 10h à 12h sur la place de votre village.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. »

Pour les membres de l'association

Jérôme Spriet,
président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Dolomieu.

Coupage de courant à la Frette pour travaux



Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires de la coupure:

vendredi 29 janvier 2021 de 09h00 à 11h30 sur le hameau de la Frette.

Ramassage des ordures ménagères

Il continuera de se dérouler **tous les 15 jours le mercredi**. Pensez à sortir vos poubelles dès le mardi soir !



Dates des prochains ramassages :

Mercredi 23 décembre

Mercredi 6 janvier

Mercredi 20 janvier

Mercredi 3 février

Mercredi 17 février

Besoin d'aide ?



Si vous rencontrez des difficultés à comprendre ou à remplir vos papiers administratifs ou autres, n'hésitez pas à nous faire appel.

Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone à la mairie : 04 74 80 12 31, qui

chargera une personne compétente de vous venir en aide.



L'Espace Naturel Sensible de la zone humide de Valencey

L'espace Naturel Sensible de la zone humide de Valencey a été inscrit au sein du réseau des

ENS du conseil général de l'Isère en 2012. Il est constitué d'une « zone d'Intervention » de 4,65 ha où s'appliquent des actions d'entretien du milieu et des suivis scientifiques, d'une « zone d'observation » de 43,24 Ha, qui englobe la zone d'intervention et correspond à un espace de

veille écologique. Ce territoire correspond à la partie Saint-Sorlinoise du vallon de Valencey, de la source de la Morthelaize en amont jusqu'en bordure de la route départementale reliant Sain-Sorlin de Morestel à Dolomieu. L'ancienne carrière constitue la « zone d'intervention ».

Historiquement, ce site, déjà au début du 20^e siècle a servi de carrière pour le commerce de gravier. Dans les années 70, il a été racheté par l'entreprise Charveyron pour exploiter ce même gravier, mais de manière industrielle. A la fin de l'exploitation, une partie a été remblayée par des apports de matériaux et les mares ont été créées. Une autre partie, la partie basse, a servi de décharge lorsque cela était encore la norme. Une couche de terre a été ajoutée en surface. Lors de nos promenades sur ce site bucolique, son passé industriel n'ayant laissé aucune trace visible, on constate que la nature a repris ses droits et l'on profite des chants des oiseaux.

Cet espace sert aussi à gérer les crues du ruisseau de Valencey et un seuil permet la dérivation du ruisseau vers la carrière afin d'éviter autant que faire se peut les inondations du village lors des épisodes de fortes pluies.

Par exemple, ce 13 décembre 2020 la prairie sablonneuse du bas de la carrière a été recouverte par une dizaine de cm d'eau, en débordement de la zone marécageuse du bas où se situe le déversoir et qui constitue

normalement le bassin de rétention des crues. Les 50 mm d'eau tombés samedi 12 décembre



2020, cumulés aux 50 tombés l'autre semaine n'ont donc provoqué aucun dégât dans le lit du ruisseau ou en aval.

Au sein de la zone d'observation, on peut voir 3 plans d'eau différents, deux constamment en eau et une

petite mare qui s'assèche parfois l'été

dans la partie la plus basse. Il est envisagé d'étanchéifier cette mare afin de conserver tout au long de l'année suffisamment d'eau pour les larves aquatiques, grenouilles vertes et grenouilles rousses qui viennent s'y reproduire en grand nombre. De nombreuses sources et résurgences présentes tout au long du vallon permettent de garder toute la saison la fraîcheur et l'humidité au sein de ce site. Agréable pour les promeneurs et toutes les autres espèces vivantes.

Au cours de l'année 2021, des visites et promenades de découverte seront assurées soit par notre prestataire soit par des Saint-Sorlinois bénévoles. La dernière sortie d'octobre lors de la fête de la nature avait permis à plus de 40 personnes de découvrir ce site, inconnu pour la plupart des participants.

Au cours de la prochaine année, la commune va aussi finaliser un recensement foncier de tous les propriétaires de parcelles afin de les sensibiliser à l'importance écologique de ce site.

La circulation de tout type de véhicule motorisé est interdite à l'intérieur du site de l'ancienne carrière, et est restreinte sur le chemin principal de Valencey n'autorisant qu'une circulation réduite aux riverains

propriétaires, professionnels, exploitants et ayants droit. Nous vous rappelons que la circulation « de loisir » d'engins motorisés est interdite. Des contrôles seront organisés par les autorités compétentes au cours de l'année.



Commission communication

Venez découvrir courant janvier, la nouvelle version du site internet de la commune (adresse identique à la version précédente : <http://www.saint-sorlin-de-morestel.fr/>) :



- Un design modernisé, une interface plus conviviale et de nouvelles rubriques.
- Une formule adaptée pour plus de praticité, de rapidité dans vos recherches.

Mais pas d'inquiétude, vous retrouverez également facilement les rubriques auxquelles vous êtes habitués.

Bien entendu, ce site doit avant tout être « le vôtre » donc n'hésitez pas à faire remonter vos commentaires afin de l'améliorer aussi souvent que nécessaire.

VIVRE ENSEMBLE

Nous vous joignons la lettre de présentation de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, à laquelle nous appartenons.

Saint-Sorlin en fête - Tête de veau



Depuis 2019, nous organisons une vente de tête de veau début janvier. Après quelques hésitations dues à la situation sanitaire, les membres de Saint Sorlin en Fête ont décidé de maintenir cette manifestation.

Elle aura lieu

le dimanche 10 janvier 2021 à partir de 8h30
sur la place de la mairie.

Toutefois, cette année, **la vente se fera uniquement à emporter**. Pas de dégustation sur place ni de buvette. Ces restrictions sont bien sûr imposées par des directives nationales et préfectorales. Cette année, l'équipe de Saint Sorlin en Fête a décidé d'innover en vous proposant aussi à la vente à emporter de la langue de bœuf et des galettes des rois pour 2 personnes.

Vous pourrez **réserver vos parts avant le 5 janvier**, de tête de veau ou de langue de boeuf (à 8 euros la part) et vos galettes (à 4 euros la galette) en contactant les membres de l'association dont les noms suivent.

Gilles Patricot : 07 84 00 32 80.

Maryse Locatelli : 06 46 70 85 36

Laurette Borel : 06 25 73 14 79

Dominique Huot-Marchand : 06 41 51 12 55

Nous espérons que cette vente sera une réussite et que l'année 2021 sera meilleure afin que nous puissions à nouveau organiser des festivités nous permettant de vous retrouver et d'égayer notre beau village de saint Sorlin de Morestel. Plusieurs projets sont en attente.

Toute l'équipe de Saint Sorlin en Fête vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et surtout, prenez soin de vous !



Joyeux Noël !

*Que les fêtes
soient douces et festives
pour chacun de vous !*

Pour les habitants que la montée d'escaliers de la mairie rebute, il suffit d'appeler le secrétariat avant de vous déplacer. Vous serez accueilli au bureau du rez-de-chaussée de la mairie.

Le secrétariat de mairie sera fermé pendant les fêtes de fin d'année du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier 2021.

Pour joindre la mairie :

Place du 8 Mai 38510 St-Sorlin de M.

04 74 80 12 31

secretariatssm@gmail.com

www.saint-sorlin-de-morestel.fr